



Le Conseil Municipal s'est réuni le 15 juin 2020.

- **Conseillers** : Duprey E, Amiaud J-L, Arrivé G, Binet P, Blain J, Brillaud C, Brochard P, Caillé P, Camus L, Drouin C, Guibert J, Guillon J, Lacreuse I, Lautru S, Le Guyader O, Martineau B, Morice Bou Sala M-J, Perdriau P, Santos A, Sourisse C et Vergnaud P.
- **Conseillers absents excusés**: Bolteau J-F et Montauban J (a donné pouvoir à Arrivé G).

RESTAURANT SCOLAIRE

Marché de préparation et fourniture des repas

Actuellement, le marché de prestation relatif à la préparation et la fourniture des repas du restaurant scolaire est confié à la Société CONVIVIO. Une consultation, pour renouveler ce marché d'une durée de 5 ans, a été réalisée et a fait l'objet de 5 offres.

La candidature de la Société CONVIVIO a été retenue pour un coût de prestation annuel de 273 627.40 € HT, soit 1 368 137.00 € HT sur la durée du contrat.

Fixation des prix des repas pour l'année scolaire 2020-2021

Considérant que la situation sanitaire, que nous traversons, ait pu fragiliser les finances des ménages, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les prix des repas.

<i>Maternelle Primaire</i>	<i>Prix de Vente 2020/2021</i>
<i>Enfants réguliers 1, 2, 3, ou 4 jours /sem.</i>	3,84
<i>Enfants occasionnels</i>	4,40
<i>Adultes servis au restaurant</i>	6,50
<i>Centre de loisirs</i>	3,84
<i>Collégiens livrés</i>	2,98
<i>Adultes livrés au collège</i>	4,00
<u>COLLÈGE (ces prix s'entendent hors frais de fonctionnement)</u>	

Les travaux ont débuté

Les travaux d'agrandissement du restaurant scolaire ont débuté avec une durée estimée à 6 mois.

Pour rappel, il s'agit d'une extension d'une surface de 173 m² permettant d'augmenter la capacité de restauration pour 115 rationnaires supplémentaires. Le montant des travaux s'élève à 285 000€ TTC.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-FULGENT – LES ESSARTS

Le premier Conseil Communautaire a eu lieu le 4 juin avec l'élection du bureau composé de 30 membres. Jacky DALLET (Maire de Saint-André Goule d'Oie) a été élu à la présidence de la Communauté de communes. La commune des Brouzils dispose de trois sièges et sera représentée par Emilie DUPREY (Maire) en tant que 6ème Vice-présidente, de Pascal CAILLÉ et Jacqueline BLAIN.

COMPOSITION DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Suite à l'installation du Conseil Communautaire et en application des articles L.5211-1 et L.2121-22 du CGCT, le Conseil Communautaire a la faculté de former des commissions d'instruction composées de conseillers communautaires et conseillers municipaux.

Aussi, le Conseil Communautaire a décidé la création de 8 commissions et il est proposé aux membres de chaque conseil municipal des communes membres d'investir ces commissions avec un maximum de 2 conseillers de chaque commune par commission :

- Commission « Développement économique – Agriculture – Emploi – Formation » : Olivier LE GUYADER et Jean-Louis AMIAUD
- Commission « Finances – Mutualisation » : Emilie DUPREY et Antoine SANTOS
- Commission « Aménagement – Urbanisme – Habitat » : Gilbert ARRIVE et Cyril DROUIN
- Commission « Environnement – Déchets – Développement durable » : Patricia VERGNAUD et Christelle SOURISSE
- Commission « Culture – Bibliothèques – Communication » : Jacqueline BLAIN et Christelle BRILLAUD
- Commission « Tourisme – Politique du sport – Equipements sportifs » : Isabelle LACREUSE ET Marie-José MORICE BOU SALA
- Commission « Petite Enfance – Jeunesse – Affaires sociales » : Jocelyne GUIBERT et Jean-François BOLTEAU
- Commission « Bâtiments – Infrastructures – Assainissement » : Patrick PERDRIAU et Julien GUILLON
- Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme : Jacqueline BLAIN
- Conseil d'exploitation Assainissement : Emilie DUPREY
- Conseil d'exploitation d'Aqua'Bulles : Pascal CAILLE

AMÉNAGEMENT - URBANISME

Les travaux de voirie pour l'année 2020

Voirie rurale : Au budget 2020 nous avons inscrit 100 000 € TTC.

- Réparation de la route mitoyenne avec l'Herbergement (des 5 routes de la Bouchaudière à Béneau), Ce marché a été réalisé par la Communauté de Communes « Terres de Montaigu ». Chaque commune participe à hauteur de 50% du coût des travaux. L'entreprise retenue est MIGNE TP et les travaux auront lieu du 15 au 20 juin.
- Village de la Bretonnière
- Patte d'oie de la Bodinière
- La Guère
- Carrefour terrain de moto-cross,

Pour cette dernière partie, l'appel d'offres est réalisé par la Communauté de Communes de Saint-Fulgent-Les Essarts et l'entreprise retenue est SOFULTRAP. Les travaux pourraient débuter en juillet.

D'autres travaux d'entretien ou de busage sont prévus dans les villages et les sites suivants : La Sauvétrière, La Fraisière, l'entrée du refuge de Grasla, le sentier de Grasla.

Voirie Urbaine : plusieurs travaux seront réalisés dans l'agglomération

- Venelle du petit écolier à côté de l'école Les Tilleuls.
- Cour derrière l'Agence Postale
- Allée le long du terrain de foot.

Sécurité au village de l'Amiaudière

Suite aux remarques des habitants de la Gendrelière et de l'Amiaudière pour des vitesses excessives, nous menons une étude avec la Copechagnière et le département pour faire ralentir les véhicules. Dans un premier temps, nous allons installer un radar pédagogique solaire à l'entrée de chaque village. Le coût est de 2817 € pour chaque radar, subventionné par le SYDEV.

Un robot pour le terrain de football

La commune vient de faire l'acquisition d'un robot de tonte pour le terrain de football.

Celui-ci va entretenir environ 10 000 m² comprenant le terrain d'honneur et le terrain d'échauffement.

DPU

La commune ne fait pas valoir ses droits pour les propriétés situées 23 le Fief, 6 rue des boutons d'Or, 22 rue du Grand Pré, 6 rue du Pressoir.



Dépôts sauvages, appel au civisme de chacun.

Des dépôts sauvages et déversements de déchets de toute nature ont encore été constatés récemment sur notre commune. Faut-il encore rappeler que ce type de comportement porte atteinte à la salubrité et à l'environnement et requiert beaucoup d'énergie de la part de la collectivité ? Des recherches d'identités sont effectuées, par nos agents communaux, avant de procéder au ramassage des déchets rencontrés. L'enquête est ensuite confiée aux services de la Gendarmerie et peut aboutir à la verbalisation du contrevenant.

Nous en appelons, une fois de plus, au civisme de chacun.

ENFANCE- JEUNESSE – VIE SCOLAIRE

Dispositif "Argent de Poche"

Pour des raisons d'organisation liées à la crise sanitaire, le dispositif argent de poche ne sera pas mis en place durant les vacances d'été. La municipalité étudie la possibilité d'une reprise du dispositif pour les vacances de la Toussaint. Les jeunes de 16 à 17 ans peuvent d'ores et déjà se faire connaître en mairie.

BIBLIOTHEQUE

BROUZI' LIVRES va de nouveau vous accueillir

La bibliothèque va ouvrir ses portes de 10h à 12h :

- les samedis 4 juillet, 18 juillet, 1^{er} août, 29 août
- les mercredis 8 juillet, 22 juillet, 5 août, 19 août

Afin de respecter les gestes barrières, un protocole a été mis en place. Celui-ci pourra être allégé en fonction de nouvelles directives nationales :

- port du masque obligatoire
- 2 personnes à la fois dans la bibliothèque pour choisir des livres
- 1 personne par famille
- le choix devra être fait en évitant le plus possible de toucher les livres (une bénévole sera présente pour vous aider)
- possibilité de choisir les livres en amont en allant sur le site

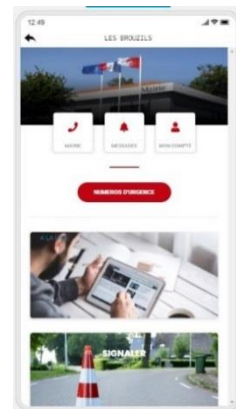
N'oubliez pas de rapporter les livres en votre possession.

Nous vous attendons,

L'équipe des bénévoles

COMMUNICATION

L'application mobile de la commune enregistre à ce jour plus de 800 utilisateurs avec 7000 visites. Pour rappel, l'application « Les Brouzils » est gratuite et téléchargeable sur Apple Store et Play Store. Une nouvelle version vient d'être mise en place avec une interface graphique plus moderne, de nouvelles fonctionnalités et notamment un nouveau module nommé "Déchetterie" (accessible par le menu en haut à gauche). Cette application continuera d'évoluer avec la mise en place de nouveaux modules, actuellement en cours de réflexion.



FETE DE LA MUSIQUE

En raison des contraintes sanitaires, la fête de la musique n'aura pas lieu cette année.

OPÉRATION MASQUES

Si vous souhaitez un masque supplémentaire réalisé par les bénévoles de la commune vous pouvez venir en récupérer à la Mairie aux horaires d'ouverture.

AVIS DE LA MAIRIE

COMMUNIQUÉ DE LA GENDARMERIE : VOL PAR FAUSSE QUALITÉ (Policier ou gendarme)

LES FAITS :

3 faits de vols par ruse commis au préjudice de personnes âgées ont été portés à la connaissance de la Gendarmerie. De nouveaux faits ont été recensés sur le nord ouest du département.

Le mode opératoire varie quelque peu mais la trame du scénario reste la même :

Les malfaiteurs usent de fausses qualités (gendarme ou policier) pour s'introduire chez les victimes.

Une fois à l'intérieur, ils déclarent à la victime que des voleurs se sont introduits chez eux. Ils demandent alors à vérifier si aucun objet de valeur ou numéraire ne manque. Profitant de la visite des locaux, ils détournent l'attention de l'occupant et subtilisent au passage, les bijoux, les moyens de paiements (numéraire, chéquier, carte bancaire...) avant de prendre la fuite.

LES RECOMMANDATIONS :

Le Groupement de Gendarmerie Départementale de la Vendée invite une nouvelle fois les seniors à la plus grande vigilance et à prendre quelques mesures de sûreté élémentaires :

Si une personne se présente à l'interphone ou frappe à votre porte, utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur.

- Soyez vigilant lorsqu'une personne se présente chez vous comme étant policier ou gendarme.
- Même si cette personne est en uniforme, demandez-lui de présenter une carte professionnelle.

- Vérifiez l'identité, même des personnes se prétendant de l'autorité publique, en demandant, un numéro de téléphone officiel à appeler, permettant de confirmer l'identité de celui qui se présente.
- Si vous avez un doute, ne la laissez pas entrer, faites la patienter et contactez la brigade de gendarmerie dont vous dépendez.
- Si vous faites entrer une personne chez vous ne la laissez jamais seule et accompagnez-la dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile.
- Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES !

Si vous vous absentez pour une période d'une semaine ou plus, les services de gendarmerie peuvent gratuitement, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Une semaine avant votre départ, venez remplir le formulaire en Mairie ou à la gendarmerie de Saint-Fulgent afin de vous inscrire à ce service.

ATTENTION AUX NUISANCES SONORES

A l'approche des beaux jours où bon nombre d'entre vous vont s'adonner à des travaux extérieurs nécessitant souvent l'utilisation d'outils ou appareils pouvant générer certaines nuisances sonores, il est bon de rappeler l'extrait de la circulaire préfectorale du 12 juillet 2013 article 19 de l'arrêté n°2013-MCP/4-06, afin de se conformer à la loi :

Les activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuse, raboteuses, scies mécaniques (liste non limitative) ne peuvent être effectués que :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

INTERDICTION DE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

En application de l'arrêté préfectoral du 26 novembre 2012 (12 SIDPC-DDTM627), **le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit** en zone boisée ou non, pour les ménages et les collectivités territoriales. Il convient d'éliminer les déchets verts par des voies respectueuses de l'environnement et de la réglementation : par broyage sur place, par apport en déchetterie.

DÉCHETS VERTS

Les déchets verts doivent être soit compostés sur place, soit évacués sur les plates-formes de déchetteries présentes à cet effet. En aucun cas, il n'est acceptable que nos services techniques en retrouvent dans les fossés avec des risques que cet apport bouche ceux-ci.

📍 Prochaine réunion de Conseil Municipal :

→ Lundi 6 juillet 2020 à 20h00 à la Mairie.

📍 Secrétariat de la Mairie : Fermé le samedi matin en Juillet et Août

📍 Permanence assistante sociale

2^{ème} mardi matin de chaque mois à la Mairie, sur rendez-vous, en téléphonant au secrétariat du Centre médico-social de Saint-Fulgent ☎ 02.28.85.76.00.

~ E T A T C I V I L ~

Pour être en conformité avec le règlement européen général sur la protection des données à caractère personnel (RGPD) la commune ne publiera plus les adresses dans l'onglet Etat-Civil

Nous accueillons avec joie **la naissance** de...

Émy BERNIER

le 9 juin

Avec tristesse nous vous faisons part du **décès** de...

Jeanne MINGUET

le 23 mai

VIE DES ASSOCIATIONS

◆ LE SECOURS CATHOLIQUE

Suite aux réglementations d'hygiène et de distanciation imposées pour le Covid-19, la reprise de la collecte de vêtements reprendra le : 5 septembre prochain.

A bientôt
Les Bénévoles du Secours Catholique

◆ LSGB

L'association du L.S.G.B. vous propose le football sous différentes formes pour s'adapter à de nouveaux besoins en sport collectif de plein air :

- le football masculin pour les seniors et vétérans avec 4 équipes en compétition.
- le football masculin pour les 14-18 ans en groupement, avec 5 équipes en compétition.
- l'école de football pour les jeunes filles et les jeunes garçons de 6 à 13 ans
- le football loisir à partir de 35 ans, avec une compétition le vendredi soir.

Et pour la seconde année, nous mettons en place :

- une section « Foot Féminin à partir de 16 ans » qui se pratique le lundi soir
- une section « Foot en Marchant » féminin et masculin, qui se pratique le mardi matin

Toutes les activités proposées par le L.S.G.B. sont encadrées par un éducateur, et elles se déroulent sur le terrain synthétique intercommunal de nouvelle génération (agrégats en liège) que nous avons la chance d'avoir à disposition au complexe sportif du stade de Grasla. La qualité de sa surface de jeu, permet une pratique du sport en toute sécurité, en plein air par tout type de temps.

Si l'une de ces activités vous intéresse, vous envoyez un mail à : lsgb.football@orange.fr un référent prendra contact avec vous dans les plus brefs délais.

Vous pouvez aussi retrouver toutes ces d'informations sur notre site : lsgb-foot.com, avec une nouvelle version à découvrir à la rentrée.

Un accueil vous est également proposé au stade le mercredi 24 juin de 18h00 à 20h00 et le samedi 27 juin de 10h00 à 12h00, pour des renseignements complémentaires sur les pratiques, les licences... et découvrir nos nouvelles installations.

Une journée découverte Ecole de Foot aura lieu en septembre, inscrivez-vous auprès du club.

Venez nous rejoindre

Le bureau du LSGB

◆ CLUB GÉNÉRATIONS ACTIVES

Le club "Génération Actives" organise, comme chaque année, son pique-nique le jeudi 6 août, à la "Paillotte" chez "Jojo".

Nous comptons sur votre présence, cela nous permettra de nous retrouver après cette période de confinement, et de passer une bonne journée de détente.

Les membres du bureau

◆ FAMILLES RURALES LES BROUZILS

CROQ'NOISETTES, Accueil de Loisirs périscolaire et mercredis/vacances

Pour toutes nouvelles inscriptions pour la rentrée de septembre 2020

Merci de télécharger le dossier depuis notre site internet : www.famillesruraleslesbrouzils.fr

Et le déposer dans la boîte aux lettres.

Possibilité de se fixer un rendez-vous téléphonique pour toutes questions

Possibilité de se fixer un rendez-vous de visite des locaux fin Août 2020

Pour tous renseignements : 02 51 42 91 94 ou croqnoisettelesbrouzils@orange.fr



TRANSPORT SCOLAIRE PRIMAIRE ET SECONDAIRE AUX BROUZILS

Les inscriptions pour la rentrée prochaine sont ouvertes du 8 juin au 31 juillet 2020 et s'effectuent sur le site internet : aleop.paysdelaloire.fr

Au-delà de cette date, une majoration de 20 € sera appliquée pour tout retard d'inscription sauf en cas de motif justifié (déménagement, affectation tardive dans un établissement, changement de situation familiale). Avant de commencer l'inscription, préparez :

- votre identifiant et mot de passe, si vous étiez déjà inscrit l'an passé,
- votre carte bancaire ou RIB

Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez vous adresser à Bettina Bossard, Directrice d'association Familles Rurales au : 02 51 42 91 94 ou afrlsbrouzils@orange.fr

Vous pouvez trouver des renseignements sur le site internet de l'association : www.famillesruraleslesbrouzils.fr

◆ ANGLAIS SOLUTIONS



COURS D' ANGLAIS ENFANTS pour les CM2

Les Brouzils (salle chez les Transports Gariou)

30 séances du 8 septembre 2020 au 2 juin 2021 (Sauf vacances scolaires)

Tous les mardis de 17h à 18h

(horaires modifiables selon le nombre d'inscrits)

Païement en 3 fois accepté- Tarif : 250€ l'année

Inscriptions et renseignements : 06-52-71-25-85/aschailou@anglaisolutions.fr



L'Outil en Main des Ateliers de Chauché et des Essarts

Préinscriptions pour
la rentrée 2020-2021

Date limite : 5 Juillet

Pour les enfants de
9 à 14 ans

Contacts :
Les Essarts : 06.03.42.09.35
oemlesessarts@orange.fr

Chauché : 06.82.44.49.26
loutilmain85.chauche@gmail.com
Facebook: L'Outil en main de St Fulgent



Multisport 2020/2021

« Graines de sport »

Pour les
enfants
de 3 à 6
ans

Les activités sont
organisées les
mardis
ou vendredis soir.

Renseignements auprès
de Bettina
Bossard, directement à
l'Accueil de Loisirs ou
par mail :
afrlsbrouzils@orange.fr



Activités sportives pour que les enfants s'initient aux sports collectifs
ou individuels : Athlétisme, Basket, Gym, Handball,...

Responsables du service :

Agnès Bernard, Agnès Philippe et Stéphanie Leray/ activitesculturellesbrouzils@orange.fr

Directrice d'association : Bettina Bossard / afrlsbrouzils@orange.fr

Animateur Sportif : Frédéric Joyau

Inscription : 90€ et l'adhésion Familles Rurales obligatoire

